

# DOSSIER DE PRESSE

MERCREDI 9 NOVEMBRE



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône



l'actualité CMA 13

Zoom sur les entreprises du département qui vont de l'avant

## Palmarès du Grand concours de la Distinction artisanale 2011

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône

5, boulevard Pèbre - 13295 Marseille cedex 8 / Tél. 04 91 32 24 24 - Fax : 04 91 32 24 25 / Mail : cm13@cm13.org

[www.cma13.fr](http://www.cma13.fr)



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône

## SOMMAIRE

l'actualité CMA 13



Zoom sur les entreprises qui vont de l'avant p. 3

### Les lauréats du Grand Concours

Prix de la Créativité p. 4

Prix de la Transmission des savoir-faire p. 5

Prix « Femme dans un métiers très masculin » p. 6

Prix du meilleur site internet p. 7

Prix de l'Artisan éco-acteur p. 8

Prix du Repreneur remarquable p. 9

Prix spécial du jury p.10

Les autres distinctions p. 11

### Les organisateurs et partenaires

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône p. 12

Banque populaire provençale et corse p. 13

Maaf Assurances p. 14

#### Contacts presse :

**Marge Vandendries**  
04.91.32.24.76 - 06.71.84.48.39  
Mail : mvandendries@cm13.org

**Céline De Stéfanis**  
04.91.32.24.33  
Mail : cdestefanis@cm13.org

Retrouvez toute l'actualité de la Chambre de métiers sur [www.cma13.fr](http://www.cma13.fr)



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

Bouches-du-Rhône

## COMMUNIQUÉ

l'actualité CMA 13



### Concours de la Distinction artisanale Zoom sur les entreprises qui vont de l'avant

Parce que le succès d'une économie se mesure aussi aux succès des petites entreprises qui maillent le territoire, hier soir, au Grand théâtre de Provence, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) a dévoilé les lauréats de l'édition 2011 du Concours de la Distinction artisanale, au cours d'une soirée qui leur était spécialement dédiée et qui réunissait tous les partenaires du secteur.

**L'objectif : récompenser et faire connaître les initiatives des entreprises artisanales locales.**

A l'occasion de la 5<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous annuel de l'artisanat, la CMA 13 a réuni ses partenaires institutionnels et financiers et les artisans ayant participé au « Grand concours de la Distinction Artisanale » : un moyen de donner de bonnes idées aux entrepreneurs en quête de dynamisme et de mettre à l'honneur les forces vives de l'économie locale.

Désignés par un jury de professionnels et de partenaires, les lauréats des six Prix\* du Grand Concours se sont vu remettre les trophées de la Distinction artisanale 2011, spécialement créés par Joëlle Orhan, artisan d'art à Marseille, ainsi qu'un chèque de 1000 euros.

Cette soirée a également été l'occasion de remettre diplômes, labels, titres et médailles à plus de 150 autres artisans, concrétisation de leur volonté sans faille d'aller de l'avant, dans les différentes sphères du monde entrepreneurial.

#### **Les partenaires :**

Ce moment privilégié pour saluer les réussites, la passion et le talent, était organisé avec le soutien de la Banque Populaire Provençale et Corse et de Maaf Assurances.



\* Créativité, Transmission des savoir-faire, Femme dans un métier très masculin, Artisan éco-acteur, Repreneur remarquable, Meilleur site internet, Prix spécial du jury.

## PRIX DE LA CRÉATIVITÉ 2011

Dirigeant : **Joëlle Orhan**

Activité : Encadrement, fabrication d'objets décoratifs divers

Adresse : 7, rue Mérentié 13005 Marseille

Contact : 04 91 42 16 36

Diplômée en Arts appliqués, Joëlle Orhan est à la fois projeteur en architecture et décoration, artiste peintre, maquettiste et, depuis 1987 artisane encadreuse. A sa clientèle variée composée de particuliers, décorateurs, antiquaires et autres entreprises, elle propose des tableaux comme des encadrements, des maquettes et toutes sortes d'objets décoratifs.

Sa démarche créative pour la réalisation du Trophée 2010 :

*« Mon idée de départ est de symboliser « l'arc-en-ciel », le beau temps après l'orage et, pour les lauréats, les marches de la réussite.*

*La baguette dorée représente l'excellence et le côté clouté, la modernité. Il est aussi important pour moi de pouvoir coucher les trophées, de les empiler comme des conteneurs, de créer, avec tous, un objet dont l'impact est plus puissant, afin d'exprimer la solidarité et combien il est primordial de former tous ensemble un seul corps, l'Artisanat, pour être plus fort. »*



### RAPPEL DES CRITERES

Les artisans d'art concourant pour le Prix de la Créativité doivent créer le Trophée de la Distinction artisanale 2010. Ce trophée symbolise le prestige, l'excellence et l'innovation dans l'artisanat.



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône



## PRIX DU MEILLEUR SITE INTERNET 2011

l'actualité CMA 13

Dirigeant : **Denis Borg**

Entreprise : **Chantier naval Borg**

Activité : Charpenterie de Marine, construction, rénovation, réparation bois

Adresse : 25 anse du Pharo 13007 Marseille

Contact : [contact@chantiernavalborg.com](mailto:contact@chantiernavalborg.com) ou 06 12 28 23 71

Site web : [www.chantiernavalborg.com](http://www.chantiernavalborg.com)

Spécialiste de la barquette marseillaise, des gréements traditionnels et latins, le Chantier naval Borg construit et répare les bateaux depuis 1956. Maîtrisant les savoir-faire de la charpente de marine traditionnelle, ainsi que la menuiserie et l'ébénisterie pour l'aménagement intérieur des bateaux, il réalise aussi tous les gréements, le matelotage, le tracé du plan de voilure mais également des travaux de reconstitution de navires anciens pour les musées. Dernier chantier de construction de barquettes marseillaises, il participe activement à la conservation du patrimoine maritime marseillais.

Mais s'il est fortement marqué par l'histoire et la préservation d'un savoir-faire rare, le Chantier naval Borg n'en est pas moins une entreprise moderne, ancrée dans son époque. A ce titre, il s'est doté d'un site internet à la fois clair et esthétique, qui présente l'étendue des services proposés et contribue à l'activité en tant que « site vitrine ». C'est également un outil que le Chantier utilise pour promouvoir de nouveaux services comme la vente de bateaux d'occasion.

Depuis sa mise en ligne, la notoriété du Chantier se développe considérablement à l'échelle nationale et même internationale. Et Denis Borg ne compte pas en rester là. Création d'une newsletter en ligne, intégration d'articles de fond sur la charpenterie de marine, rédaction de fiches pratiques : des pistes de développement du site sont déjà à l'étude. Sans doute parce qu'il sait bien que, comme l'écrivait Jean Maër, « la barque que l'on retient au port n'apprend pas à naviguer. » Avec internet, il donne à son entreprise familiale l'opportunité de prendre le large.

### RAPPEL DES CRITERES

Ce prix s'adresse aux artisans ayant choisi de promouvoir leur activité par le biais d'un site internet, qu'il soit purement informatif ou permette la vente en ligne.

Pour se prononcer, le jury prend en compte le contenu du site, son esthétique générale, le confort de navigation, le cas échéant le caractère nouveau de la présence du métier en question sur la toile ou de l'orientation choisie, les développements envisagés...



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône



## PRIX FEMME DANS UN MÉTIER TRÈS MASCULIN 2011

l'actualité CMA 13

Dirigeant : **Elodie Plagne**

Entreprise : **Entreprise individuelle Elodie Plagne**

Activité : Peinture et décoration

Adresse : 4 rue Henri Matisse 13280 Raphèle-les-Arles

Contact : elodie.plagnes@neuf.fr ou 06 20 61 64 56

Fille d'artisan, Elodie Plagne a toujours été attirée par le côté manuel et la dimension artistique du métier de peintre. A 25 ans, après avoir atteint un niveau d'étude suffisant aux yeux de ses parents et quelques expériences professionnelles qui ne lui convenaient pas, elle démissionne de son poste de commerciale, où elle gagnait très bien sa vie, pour passer son CAP de peintre, avec le salaire correspondant, et parmi des jeunes âgés de 15 ans en moyenne.

Pour elle, c'est une révélation. Dès l'obtention de son diplôme, elle crée son entreprise et allie minutie et ingéniosité pour proposer à ses clients une offre de services complète et de qualité. Huit ans plus tard, bien qu'œuvrant dans un « métier d'homme » qui compte seulement 7,33% de femmes, Elodie Plagne continue de faire prospérer son affaire. Elle a embauché un salarié et forme son 2<sup>e</sup> apprenti, une fille.

Pour elle, les femmes ont toute leur place dans ce métier et considère même sa féminité comme un atout (rassurant pour la clientèle en terme relationnel ou pour ce qui touche aux finitions). Malgré tout, il lui aura fallu s'imposer, prouver qu'elle était capable de faire même mieux que certains, trouver l'énergie de diriger, de gérer les imprévus, et en même temps de transmettre à ses employés l'amour du métier...

*« Après ces 8 années, je peux dire que je suis une peintre reconnue, appréciée et respectée par tous les corps de métiers ainsi que ma clientèle, qui m'est fidèle et en constante progression. Relever des défis fait partie de mon caractère. Aujourd'hui je suis une chef d'entreprise, une mère de 3 enfants, et malgré des journées très chargées, et beaucoup de responsabilités, je ne changerai ma vie pour rien au monde. »*

### RAPPEL DES CRITERES

Le Prix « Femme dans un métier très masculin » récompense des femmes, dirigeantes d'entreprise ou enregistrées au Répertoire des Métiers sous le statut de conjoint-collaborateur, pratiquant un métier très masculin, c'est-à-dire dans lequel la présence féminine est inférieure à 25%.



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône

## PRIX DE LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE 2011



l'actualité CMA 13

Dirigeant : **Daniel Massa**

Entreprise : **SARL Carrosserie 2000**

Activité : Carrosserie-peinture

Adresse : RN 543 Le Petit Péage - Plan de Campagne - Septème-les-Vallons  
13170 Les Pennes Mirabeau

Contact : car2000@orange.fr ou 04 91 51 34 30

Amoureux de son métier depuis quarante ans, Daniel Massa a spontanément choisi de transmettre son savoir-faire de peintre carrossier. Pour lui, qui s'est personnellement formé par la voie de l'apprentissage, « *perpétuer les ficelles du métier transmis par les anciens est une richesse* ».

Investi et en relations étroites avec les CFA, il accompagne les jeunes en s'assurant régulièrement de l'évolution de leur compétences. Conscient de son rôle essentiel dans leur insertion dans la vie active, et au-delà de la transmission du savoir-faire, il s'attache à donner aux jeunes l'envie et l'autonomie qui leur permettront de devenir des employés hautement qualifiés, voire des chefs d'entreprise.

Vingt ans après s'être mis à son compte, il a formé 18 jeunes. Malgré un handicap qui le touche depuis trois ans, il a fait réaménager son garage afin de vivre sa passion pour son métier et la transmission jusqu'à la retraite. « *Je retire personnellement une grande satisfaction lorsque les jeunes sont diplômés, embauchés rapidement en CDI et qu'ils viennent me remercier quelques années plus tard en me présentant leur famille. A ce moment-là, j'ai l'impression d'avoir été à la hauteur de mes ambitions en tant que maître d'apprentissage.* »

### RAPPEL DES CRITERES

Le Prix de la Transmission des savoir-faire met à l'honneur un maître d'apprentissage qui se distingue par :

- le nombre d'apprentis qu'il forme ou a amenés jusqu'au diplôme sur les 5 dernières années ;
- son engagement dans l'encadrement des jeunes (formation de tuteur ou maître d'apprentissage, relations avec le CFA...).

## PRIX DE L'ARTISAN ECO-ACTEUR 2011

Dirigeant : **Foued Kaddèche**

Entreprise : **SARL G2F**

Activité : Travaux de façades, peintures extérieures et intérieures

Adresse : 194/196 rue Rabelais 13016 Marseille

Contact : g2f@sfr.fr ou 04 91 65 67 04

Armé de 20 ans d'expérience en tant que conducteur de travaux, Foued Kaddèche crée en octobre 2009 son entreprise, SARL G2F, spécialisée dans les travaux de façades. Il place certaines valeurs en tête de ses priorités et s'engage dans une démarche de développement durable.

Il applique des règles « éthiques » en matière de respect de l'environnement et utilise des produits « gamme verte », satisfaisant, entre autres, aux critères exigeants de l'Eco label européen. Il intègre à sa gestion le recyclage des produits dans le cadre d'engagements réciproques avec ses fournisseurs. Il s'agit aussi pour lui de veiller au bien-être de ses salariés puisque l'usage de ces produits limite les risques respiratoires. Il choisit des bidons de faible volume afin de diminuer la pénibilité du travail de son personnel et s'équipe de machines électriques, réduisant les nuisances sonores et les émissions de CO<sup>2</sup>.

Mais en matière de développement durable, l'engagement de Foued Kaddèche ne se limite pas à la préservation de la planète. C'est même dans la gestion des ressources humaines qu'il est le plus remarquable. Sensible aux problèmes d'accès à l'emploi des populations en difficultés, il oriente très tôt sa politique de recrutement vers les bénéficiaires des minima sociaux. Accompagné par le dispositif emploi de la Chambre de métiers (financé par le Conseil Général), il embauche trois personnes bénéficiaires du RSA et travaille au développement des compétences de son personnel par le biais de la formation.

Après 2 ans d'existence, la SARL G2F affiche des chiffres en progression constante et Foued Kaddèche envisage l'avenir avec dynamisme, continuant de faire du développement durable sous toute ses formes le socle de ses projets.

### RAPPEL DES CRITERES

Ce prix s'adresse aux artisans s'inscrivant dans une démarche de Développement Durable.

Le Développement Durable ne se limite pas à une prise de conscience écologique, mais vise à instaurer un meilleur équilibre entre la dimension économique, sociale et environnementale du développement de l'entreprise. Pour concourir, l'entreprise doit être engagée dans au moins un des axes suivants : protection de l'environnement, amélioration des conditions de travail des salariés, embauche d'une personne à mobilité réduite, respect de l'égalité homme/femme, respect de la diversité...



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône



## PRIX DU REPRENEUR REMARQUABLE 2011

l'actualité CMA 13

Dirigeant : **Laetitia Juestz d'Ynglemare**

Entreprise : **SARL Valrose**

Activité : Conception et fabrication d'accessoires pour lunettes

Adresse : 24 rue Valrose 13100 Aix-en-Provence

Contact : info@valrose.net ou 04 42 23 10 20

Site web : [www.valrose.net/fr/](http://www.valrose.net/fr/)

Après une maîtrise en Langues Etrangères Appliquées, Laetitia Juestz intègre l'entreprise Valrose en 2007, en tant que stagiaire. Elle est engagée par l'entreprise dès l'année suivante pour gérer les relations internationales et aider à la production.

Créée en 1993, la Maison Valrose s'est spécialisée dans la création d'accessoires pour lunettes, chics, pratiques et "fait main" afin de garantir une fabrication de qualité française aux opticiens. Bien que disposant d'une belle notoriété et d'un bon réseau commercial, Valrose était une entreprise à l'agonie. Avec près de 130 000 € de pertes enregistrées en 2008 et 2009, elle doit déposer le bilan en juin 2010.

A tout juste 24 ans, consciente des possibilités de l'affaire, Laetitia Juestz décide de racheter l'entreprise alors en liquidation judiciaire. Avec un brin d'audace et pas mal de courage, elle remet immédiatement à plat la gestion de l'entreprise et épure la totalité des comptes. Six mois plus tard, elle amorce une nouvelle démarche commerciale : réactivation du réseau, participation à des salons Internationaux (Paris et Tokyo), création d'un site web...

Preuve que « la valeur n'attend pas le nombre des années », et seulement un an après la reprise, le travail de Laetitia porte ses fruits puisque l'entreprise renoue avec les bénéfices. En chef d'entreprise dynamique, accompagnée par la Chambre de métiers dans le cadre du dispositif "Appuie à la Commercialisation", elle continue de travailler sur de nombreux projets de développement commercial à court et moyen termes.

### RAPPEL DES CRITERES

Pour concourir pour le Prix du Repreneur remarquable, l'artisan doit avoir repris, après le 1<sup>er</sup> janvier 2007, une entreprise inscrite au Répertoire des Métiers, et avoir développé le chiffre d'affaires, l'emploi salarié ou l'activité (nouveaux produits, marchés...) de manière significative. Il ne doit pas avoir été chef d'entreprise au moment de la reprise.



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône



## PRIX SPÉCIAL DU JURY 2011

l'actualité CMA 13

Dirigeant : **Célia Enoc**

Entreprise : **Guitares d'en France**

Activité : Lutherie

Adresse : 73 chemin de Saint Martin de Crau - Celony 13100 Aix-en-Provence

Contact : [contact@guitaresdenfrance.fr](mailto:contact@guitaresdenfrance.fr) ou 04.42.96.91.28

Site web : [www.guitaresdenfrance.fr](http://www.guitaresdenfrance.fr)

Rentrée au Conservatoire à l'âge de 5 ans où elle étudie l'accordéon et la clarinette, Célia Enoc construit sa vie autour de la musique. Elle explore aussi le saxophone et la guitare. Les années passant, cette passion devient l'essence de son projet professionnel : ouvrir sa propre entreprise pour être chaque jour au contact de son art.

Cette idée en tête, après un baccalauréat général, elle se dirige naturellement vers une licence en musicologie qu'elle obtient en 2003 à l'Université de Lettres d'Aix-en-Provence. Elle démarche ensuite les luthiers pour trouver celui qui acceptera de la former. Avec la détermination nécessaire à une fille pour se faire accepter dans un métier d'homme, elle intègre finalement un atelier avignonnais où elle passe deux ans, en tant que stagiaire. Deux années intenses et riches en expériences, qui lui permettent d'acquérir les bases du métier et la confortent dans son projet de devenir luthière.

Début 2010, après un contrat de professionnalisation pour parfaire ses techniques, et à seulement 26 ans, elle crée « Guitares d'en France », son entreprise, comme elle en avait rêvé, où elle crée et répare des instruments à cordes pincées (guitares, banjos, mandolines...).

Fière d'avoir tenu le cap qu'elle s'était fixé, elle travaille aujourd'hui au développement dans la France entière d'un projet de « Show room » qui lui tient particulièrement à cœur. Ce concept, qui repose sur des partenariats avec d'autres artisans luthiers, consiste à développer des lieux d'expositions de leurs fabrications pour proposer aux novices et initiés des instruments autres que ceux issus de la fabrication industrielle.

### RAPPEL DES CRITERES

« Le jury pourra décerner un Prix spécial à un artisan n'ayant pas obtenu le prix pour lequel il avait candidaté mais dont le dossier aura été considéré comme exceptionnel. »

## LES AUTRES DISTINCTIONS

Quelques autres distinctions honorifiques propres au secteur des métiers sont remises à l'occasion de la Soirée de la Distinction artisanale.

### *Médailles et titres*

**Médaille de la reconnaissance artisanale** : Elle consacre l'investissement d'artisans qui, tout au long de leur carrière professionnelle, ont œuvré pour la pérennité de l'artisanat par leur dévouement au quotidien. Ils sont douze à la recevoir cette année.

**Titre de Maître-Artisan** : Qualification la plus prestigieuse du secteur, ce titre souligne l'expérience et le professionnalisme d'un artisan. Il est garant du savoir-faire et de la qualité du travail. Pour l'obtenir, un artisan doit justifier de diplômes et de plusieurs années de pratique professionnelle. Vingt-huit artisans obtiennent ce titre envié.

**Titre de Maître d'Apprentissage Confirmé (MAC)** : Le titre de Maître d'apprentissage confirmé atteste la capacité d'une personne à favoriser l'accueil, l'intégration et la formation d'un apprenti dans l'entreprise. Il distingue les qualités pédagogiques indispensables à la bonne formation des jeunes. Trente-et-un artisans y accèdent cette année.

### *Formation initiale et continue*

**Brevet de Maîtrise (BM)** : Ce diplôme sanctionne une double qualification : la maîtrise technique et la qualification du chef d'entreprise. Il reconnaît également à son titulaire des compétences de maître d'apprentissage. Trois artisans obtiennent ce brevet en 2011.

# L'ORGANISATEUR :

## LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES BOUCHES-DU-RHÔNE



### La Chambre de métiers et de l'artisanat, le partenaire de l'entreprise tout au long de sa vie

Animée et gérée par des artisans élus, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) défend les intérêts du monde artisanal, contribue à la promotion de la « première entreprise de France » et offre un ensemble de services aux entreprises. Formation, développement, recrutement, animation commerciale, apprentissage, export, difficultés passagères, ses divers services ont la solution pour épauler les artisans. La CMA 13 est l'interlocuteur privilégié du chef d'entreprise artisanal, de son conjoint, de ses salariés et apprentis, à chaque étape de leur vie professionnelle. Pas une question qui ne trouve réponse auprès de la CMA13.

#### Un établissement public au service des artisans

La CMA 13 est, auprès des pouvoirs publics, l'organe représentatif des intérêts généraux de l'artisanat du département. Elle participe aux débats d'intérêt général dans de nombreuses instances de concertation et de décision (urbanisme commercial, apprentissage, vie économique et sociale, fiscalité, hygiène et santé, retraite, consommation, litiges, etc.), où elle fait entendre la voix des artisans et défend leur position. Elle contribue aussi à la prise en compte des artisans dans les projets de développement local et d'aménagement du territoire mis en œuvre par les collectivités locales.

#### Un large panel de produits et services aux entreprises

La Chambre propose aux artisans et aux créateurs un ensemble de prestations destinées à aider les entreprises à croître et se développer.

Concrètement, elle vient en aide aux artisans en leur facilitant les démarches administratives et en accompagnant l'entreprise artisanale pour sa création, son développement ou sa transmission. En parallèle pour faire progresser les compétences et les qualifications de chacun, la Chambre propose des formations aux artisans.



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône

## LES PARTENAIRES :

### BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE



## La Banque Populaire Provençale et Corse, partenaire historique des artisans

Créée par des entrepreneurs pour des entrepreneurs, la Banque Populaire Provençale et Corse a développé une véritable expertise auprès d'une large clientèle : artisans, particuliers, agriculteurs, professions libérales, entreprises et institutionnels. Avec un artisan sur trois et un commerçant sur quatre clients du Groupe Banque Populaire, la Banque Populaire Provençale et Corse est la banque de référence de la petite entreprise. En tant que Banque des artisans, elle s'investit aux côtés de tous les acteurs du secteur des métiers pour répondre au mieux à leurs attentes et leurs besoins.

Le Groupe Banque Populaire propose ainsi des prêts uniques en France, dédiés aux artisans et commerçants. Grâce à son partenariat avec le réseau SOCAMA, les sociétés de caution mutuelle artisanales, la Banque Populaire Provençale et Corse diffuse le prêt express sans caution personnelle jusqu'à 30 000 euros et le prêt SOCAMA reprise d'entreprise jusqu'à 150 000 euros avec caution personnelle limitée. Animées par des entrepreneurs, les SOCAMA facilitent l'accès au crédit des petites entreprises et ont accordé en 2010 leur garantie à plus de 30 000 projets pour 1,8 milliard d'Euros. La Banque Populaire Provençale et Corse est le premier banquier de la création et des PME avec près de 60 000 projets soutenus chaque année. C'est aussi le leader du microcrédit professionnel. L'engagement solidaire et le soutien aux porteurs de projets font partie intégrante de la culture et de l'esprit mutualiste de la Banque Populaire.

Fidèle à ses origines, la Banque Populaire Provençale et Corse a conservé des relations très étroites avec l'ensemble des organisations professionnelles de la petite entreprise. La proximité du réseau d'agences, la compétence des équipes, les liens tissés avec les réseaux locaux et nationaux sont autant d'atouts leur permettant d'accompagner les clients, dans une double relation professionnelle et privée.

La Banque Populaire Provençale et Corse compte aujourd'hui près de 83 agences réparties sur son territoire Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Corse, apportant conseils et expertises à ses 200 000 clients, dans le souci constant de l'intérêt collectif.



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône

LES PARTENAIRES :

MAAF ASSURANCES



PRO

la référence qualité pro



l'actualité CMA 13

## MAAF Assurances, aux cotés des artisans depuis 60 ans

MAAF, qui est aujourd'hui la 1<sup>ère</sup> mutuelle d'assurance des professionnels, a une longue histoire commune avec les Chambres de métiers et de l'artisanat.

En effet, voilà près de 60 ans que **MAAF a été créé par les artisans pour les artisans** et ce grâce à l'action notamment de la CMA des Deux Sèvres

Avec l'appui des chambres consulaires et grâce à une parfaite connaissance du secteur artisanal **MAAF** est devenu à la fois :

- **le partenaire de l'apprentissage**, avec le développement d'actions en faveur des apprentis (formation de référents sécurité routière dans les CFA, journées prévention, développement du sport en apprentissage avec l'appui de l'ANDSA) et des maîtres d'apprentissage (Trophées des maîtres d'apprentissage, guide du maître d'apprentissage...) Ces engagements sont formalisés dans la charte de l'apprentissage qui a été signée avec l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers.
- **l'assureur de référence des créateurs d'entreprise artisanale**, en participant à de nombreux Stages Préparatoire à l'Installation, et en assurant ces nouvelles entreprises comme les autres, sans leur appliquer de surprime. MAAF est par ailleurs partenaire et concepteur du **carnet de route de route du créateur et du repreneur**, ainsi que du site créateur-repreneur.fr
- **mais MAAF récompense aussi la fidélité et la qualité des entreprises artisanales** qui ont su développer leur activité, par l'application d'un bonus sur leurs assurances professionnelles et pour le secteur du bâtiment d'un bonus sur la garantie décennale, ainsi que la remise du diplôme « Artisan confiance ».

MAAF est également partenaire national des opérations phares portées par le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat (La semaine nationale de l'Artisanat, les rencontres sénatoriales de l'apprentissage, la semaine de la création reprise).